

Dates et lieu

Du 7 au 11/12/2020 à Lapenne (09)

Durée et horaires

35 heures (9h-12h / 13h-17h)

Public

Professionnels du bâtiment et auto-constructeurs.

Pré-requis

Aucun pré-requis.



Objectifs

- Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites.
- Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille.
- Apprendre à utiliser et maîtriser les règles professionnelles de construction en paille
- Découvrir et pratiquer les principales techniques de construction en paille.
- Réaliser des enduits sur un support en paille.
- Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en œuvre de la paille.

Programme (60 % théorie / 40 % pratique)

Jour 1

9-12h : Tour de table des situations personnelles des stagiaires et de leurs attentes. Test de positionnement. État des lieux et historique de la construction en paille. Présentation de chantiers réalisés. Contexte réglementaire et normatif Français.

Repas du midi (auberge espagnole)

13h-17h : Caractéristiques du matériau « bottes de paille ». Production, commande, transport et stockage des bottes. Contrôle du matériau : humidité relative et fiche de contrôle qualité. Organisation et démarrage du chantier. Découpage et redimensionnement des bottes.

Jour 2

9-12h : Les différents types de parois isolées en paille. Règles à observer en fonction du climat et de l'orientation. Points de vigilance. Comprendre les migrations de vapeur d'eau et l'étanchéité à l'air.

Repas du midi (auberge espagnole)

13h-17h : Les différents systèmes constructifs couverts par les règles professionnelles de la construction paille. Pose des bottes et contrôle de la qualité de la mise en œuvre.

Jour 3

9-12h : Connaître les règles à observer pour réaliser des baies dans des parois isolées en paille. Assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air aux interfaces. Mise en place d'une baie.

Repas du midi (auberge espagnole)

13h-17h : Connaître les règles à observer pour installer des équipements dans des parois isolées en paille. Mise en place d'un réseau électrique et de canalisations. Contrôle de la qualité de mise en œuvre des baies et équipements.

Jour 4

9h-12h : Gérer les interfaces entre paroi courante et ouvertures. Réaliser des enduits sur support paille : préparation des supports, préparation des enduits, application et contrôle de la solidité des enduits.

Repas du midi (auberge espagnole)

13h-17h : Réalisation des enduits terre. Mise en œuvre de parements et bardages. Contrôle de la qualité de mise en œuvre.

Jour 5

9h-12h : Analyser et traiter les désordres. Examiner le coût de revient d'ouvrages.

Repas du midi (auberge espagnole)

13h-17h : Communiquer sur l'utilisation de la paille dans la construction. Examen d'évaluation des acquis (QCM) et correction collective. Questions-réponses et évaluation de la semaine de formation (tour de table et questionnaire de satisfaction).

Intervenants

Pierre PINTARD, agent de développement local, artisan-charpentier, ex-coordonateur national de la formation du RFCP.

Fabrice CARDENTI, conseiller, concepteur, accompagnateur en rénovation énergétique, éco-construction et maison paille.

Moyens et supports de formation

Plusieurs exemplaires des Règles Professionnelle de la Construction Paille sont mis à disposition des stagiaires qui devront disposer d'un exemplaire de la dernière édition lors de la formation. Des diaporamas, photos, plans sont projetés aux stagiaires. Une mallette pédagogique numérique leur sera remise à l'issue de la formation. Les enseignements pratiques sont illustrés sur une maquette à taille réelle installée dans un espace abrité des intempéries.

Modalités pédagogiques et d'évaluation

Cette formation mobilisera en premier lieu l'apprentissage par l'exemple. Les apports théoriques et pratiques seront alternés. Les formateurs interrogeront chaque apprenant et le mettront en situation pour vérifier la bonne compréhension des gestes professionnels attendus.

Les acquis des stagiaires seront contrôlés par QCM le dernier jour de formation. Des attestations de réussite seront remises aux stagiaires qui auront obtenu plus de 30 bonnes réponses sur 50 au QCM.

En fin de formation les stagiaires rempliront un questionnaire de satisfaction à chaud, puis quelques mois plus tard, un questionnaire à froid pour évaluer la mise en œuvre de leurs acquis.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont invité·e·s à contacter notre référente handicap, Ariane PLARD (ariane.plard@apf.asso.fr).

Inscriptions

12 stagiaires maximum. Renseignements : Lael DELORT, asso@ecorce.org, 05 61 05 70 51
Inscriptions en ligne sur www.ecorce.org jusqu'à 4 jours ouvrés avant le début de la formation.

Tarif

1050 € les cinq jours (soit 30€/heure) si prise en charge OPCO.

Si auto-financement, nous consulter pour étudier des possibilités de tarifs réduits.